

LISTE DE VOYAGE VERS ET DEPUIS LE NUNAVIK

Si vous voyagez à destination et en provenance du Nunavik, vous devez effectuer ces quatre démarches avant votre voyage.

Cette information est susceptible d'être modifiée sans préavis. Veuillez consulter l'[Administration régionale Kativik](#), la [Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik \(RRSSSN\)](#), le [gouvernement du Québec](#) et le [gouvernement du Canada](#) pour obtenir les renseignements les plus récents.

1

Vérifiez les renseignements mis à jour par les régies régionales de la santé.

- Visitez le site Web de la [Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik](#) et confirmez que vous remplissez les conditions requises pour voyager au Nunavik et que vous avez effectué toutes les démarches nécessaires pour entrer sur le territoire.
Les Inuits bénéficiaires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, les patients qui se rendent à un rendez-vous médical, les travailleurs essentiels ainsi que les personnes qui retournent chez elles ou qui voyagent pour des raisons humanitaires peuvent entrer au Nunavik par le sud.
- Passez également en revue les exigences en matière de dépistage et de quarantaine et confirmez que vous êtes en mesure de vous y conformer. Notamment, depuis le 14 juin 2021, les voyageurs entièrement vaccinés n'ont pas besoin de se soumettre à une quarantaine, tandis que les voyageurs non vaccinés doivent rester en quarantaine pendant 14 jours. Les deux groupes doivent subir un test de dépistage avant le départ et après l'arrivée.

2

Obtenez une autorisation d'accès au territoire du Nunavik.

- Tous les voyageurs admissibles qui entrent au Nunavik doivent avoir une autorisation d'accès au territoire du Nunavik (AATN) délivrée par la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik.
- Pour recevoir cette lettre, vous devez remplir le formulaire [Autorisation de voyage et plan de quarantaine](#) après avoir fait une réservation, au moins 72 heures ou plus AVANT votre départ.

3

Soyez prêt à porter un masque pendant tout le vol.

- Seuls les masques d'intervention (bleus à 3 épaisseurs) sont autorisés pour l'embarquement et pendant le vol. Aucun autre masque ne sera autorisé. Les masques d'intervention sont disponibles à la porte d'embarquement pour tous les passagers âgés de 12 ans et plus.

4

Sachez à quoi vous attendre.

- Consultez notre [Page CN Care](#) (mesures de protection de Canadian North) pour en savoir plus sur les nombreuses mesures de protection que nous avons mises en place, et sur ce à quoi vous pouvez vous attendre pendant votre vol.

Liens importants :

[RRSSSN – renseignements sur le coronavirus](#) | [RRSSSN – renseignements de voyage](#) | [Administration régionale Kativik](#) | [Gouvernement du Québec](#) | [Transports Canada](#) | [Agence de la santé publique du Canada](#)



Mis à jour le 14 juin 2021